

Mériel Demain

59 chemin des Garennes
95630 Mériel
01.30.36.02.43
desmetsylvain@orange.fr

Mériel, le 20 décembre 2007

Déclaration :

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux,
Il n'est pas d'usage de mettre dans le procès-verbal du conseil municipal des déclarations faites après celui-ci.

Toutefois, je pense qu'il est urgent de faire cesser de fausses informations sur ce qui se déroule ici.

Je pense à la lettre faite par 2 élus de « Sauvegardons Mériel », concernant la déclaration du Docteur Le Coat ici même le 29 novembre 2007. Dans cette lettre il est dit « qu'il avait confirmé son intervention et qu'il les remerciait chaleureusement ».

Je tiens à revenir sur ce que nous a dit le docteur Le Coat. Il a regretté la récupération de sa situation, en insistant sur le fait qu'il ne s'était pas fait asséner de coupset qu'il avait signalé à Messieurs Faivre Rampant et Desbois, qu'il regrettait cette récupération.

En revanche, son intervention à la fin du conseil municipal précédent et ce qui en suivit, lui semblait avoir eu des effets positifs. Les Mériellois lui ont fait part de leur solidarité, et depuis, il ne se sent plus embêté comme par le passé. Il remercie tous et toutes.

Je demande que ma déclaration soit portée au procès-verbal.

Sylvain De Smet

